

PARCOURS EMPLOI

SANTÉ



Vous êtes en recherche active d'un emploi mais vous avez des difficultés de santé faisant obstacle à votre retour à l'emploi ? La prestation Parcours Emploi Santé (PES) vous permet de bénéficier d'un accompagnement de 6 mois tenant compte de votre situation de santé et vous proposant un parcours adapté et personnalisé.

DURÉE DE LA FORMATION

Durée totale : 6 mois d'accompagnement (maximum)

Accompagnement personnalisé et ajustable en fonction de vos besoins.

OBJECTIFS

En fonction de la situation et des besoins du bénéficiaire, la prestation doit permettre de :

Prendre en compte l'impact de sa situation de santé sur son retour à l'emploi, ses potentiels et sa volonté d'agir

Comprendre l'intérêt de prendre en charge sa santé et le cas échéant, d'enclencher un parcours de soin adapté et/ou d'être accompagné dans les démarches de reconnaissance de son handicap

Déterminer les leviers d'actions pour redynamiser son parcours et favoriser un retour vers l'emploi

LES + AU SERVICE DE VOTRE RÉUSSITE

La démarche pédagogique mise en œuvre, repose sur des situations d'apprentissage variées :

Recontres individuelles avec l'équipe pluridisciplinaire ou le psychologue référent : entretien de suivi mensuel, entretien de motivation, entretiens de professionnels spécialistes

Rencontres collectives : Ateliers collectifs, groupes de paroles

Soutien psychologique 24h/24 - 7j/7

Déroulé en phases :

Un diagnostic 360°

Un accompagnement emploi santé (5 cycles d'1 mois) : atelier collectif, groupe de parole, entretien spécialiste, diagnostic expert, point avancement avec le psychologue référent

Un bilan de fin de parcours

**FORMATION
DISPONIBLE
POUR :**





PROGRAMME

Le diagnostic 360° : 4 semaines maximum

- Contact téléphonique avec le psychologue référent (15min)
- Entretien de bilan 360° avec le psychologue référent (1h30)
- Perf Evolution en autonomie (30min)
- Entretien santé avec un médecin ou infirmier (30min)
- Analyse projet professionnel avec un Conseiller en Insertion Professionnelle (1h)
- Coordination psychologue/Conseiller en Insertion Professionnelle (à définir)
- Entretien parcours avec un psychologue référent (1h)

L'objectif : Mise en place du plan d'actions PES

- ou orientation vers un autre parcours d'accompagnement
- ou rendez-vous avec un conseiller France Travail

L'accompagnement Emploi Santé : 5 cycles d'1 mois

- Semaine 1 : Rencontres individuelles ou collectives (à définir)
- Semaine 2 : Rencontres individuelles ou collectives (à définir)
- Semaine 3 : Rencontres individuelles ou collectives (à définir)
- Semaine 4 : Point mensuel avec le psychologue référent (1h)

Une rencontre par semaine à minima et un atelier collectif programmé par semaine à minima. Possibilité de déclencher l'entretien de bilan à partir du 4ème mois (à l'issue du cycle 3)

Le bilan de fin de parcours :

- Entretien de fin de parcours avec le psychologue référent (1h)

Ce temps d'échange permet de faire le point sur :

- La progression du bénéficiaire
- Les démarches accomplies en lien avec le projet professionnel
- Les données sur les environnements de travail favorables (conditions de travail, temps partiel, aménagements de poste...)
- Les démarches administratives réalisées le cas échéant (exemple : demande RQTH : en cours, obtenue...)
- La prise de contact avec le conseiller référent France Travail en vue, selon la situation du bénéficiaire.



PÉDAGOGIE INCLUSIVE ET ADAPTÉE À TOUS

Un référent handicap est disponible pour répondre à vos questions. Nous mobilisons également nos partenaires handicap locaux pour répondre à vos besoins. Nous proposons un accompagnement personnalisé au regard de la situation de handicap ainsi que la possibilité d'aménagements concertés avec le stagiaire ou le bénéficiaire concerné :

- Possibilité de mobilisation des aides dans le cadre de Prestations de Compensation du Handicap ou des aides de l'AGEFIPH (aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité)
- Possibilité d'aménager les horaires et le rythme de la formation, en fonction du format de la formation et des besoins
- Compensation via les aides techniques, optiques, informatiques et électroniques : agrandisseur d'écran, logiciel zoom-texte, lecteurs d'écran, logiciel de reconnaissance vocale, trackball, joystick, claviers spécifiques, adaptateurs, etc.
- Possibilité de solliciter une interface ou un interprète LSF
- Possibilité d'adapter les supports de la formation (visuels adaptés, documents simplifiés)



ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX

Nos centres de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap :

- Accueil adapté
- Circulation facilitée
- Plan d'accessibilité affiché sur site



CONDITIONS D'ACCÈS

Le dispositif Parcours Emploi Santé (PES) s'adresse à tous les demandeurs d'emploi mais prioritairement aux demandeurs d'emploi de longue durée :

- qui expriment des difficultés de santé faisant obstacle au retour à l'emploi
- qui méconnaissent l'impact des difficultés de santé sur leur projet professionnel
- dont le projet semble incohérent avec la situation de santé



FINANCEMENT POSSIBLE

La formation est financée et prise en charge par France Travail.



INSCRIPTION

Pour vous inscrire à la prestation Parcours Emploi Santé (PES), il existe deux modalités :

- Le demandeur d'emploi peut s'auto-inscrire sur son espace personnel France Travail
- Le conseiller propose la prestation au demandeur d'emploi et l'inscrit



02 49 09 14 59

candidat.rwo@retravailler.org

www.retravailler-ouest.fr